



**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer
sur le projet de règlement d'amendement au règlement
relatif aux plans d'implantation et d'intégration
architecturale (PIIA) n° 2016-536**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mai 2017, le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2017-543 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 2016-536 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

- les zones situées dans les secteurs de forte pente, dans la montagne de Shefford.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de PIIA afin :

- d'ajouter des documents et plans requis lors de travaux dans des zones de forte pente;
- d'ajouter un nouveau chapitre sur la construction et les travaux en zones de forte pente comprenant les objectifs et les critères d'évaluation d'un projet.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une *assemblée publique de consultation*, le 23 mai 2017, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville.

Cette assemblée de consultation permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Fait à Shefford, ce 3 mai 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

Sylvie Gougeon